



République Française
 BADAJOZ
 TARRAGONE
 SAGONTE
 VALENCE

ASSOCIATION NATIONALE
 DES MEMBRES
 DE
 L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Le LIEN BLEU

LA LETTRE DES COMPAGNONS
 DU VAL-DE-MARNE



SOMMAIRE

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT	Page 3
NOUVELLES OFFICIELLES	Pages 4 à 5
LE DEVOIR DE MÉMOIRE	Pages 6 à 9
LA SECTION EN MOUVEMENT	Page 10
CÉRÉMONIE DU RAVIVAGE DE LA FLAMME DE LA NATION	Page 11
LE MONT VALÉRIEN	Page 12
EXPOSITION FERNANDE DOUDOT	Page 13
RALLYE CITOYEN	Page 13
MESSAGE DÉLIVRÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE	Pages 14 à 15
LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL	Pages 16 à 17
LES DÉLÉGUÉS LOCAUX	Pages 18 à 20
NOUVEAUX ADHÉRENTS	Page 21
NOS PEINES	Page 21
NOMINATIONS ET PROMOTIONS	Page 22
CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE	Page 23
REMISE DES PRIX NATIONAUX	Pages 24 à 25
CLIN D'ŒIL ET GRAIN DE RAISIN SOUS LES TONNELLES	Pages 26 à 27
INTERVIEW DE NOTRE COMPAGNON CLAUDE LORIN	Page 28
PETITE HISTOIRE DE LA VIGNE	Pages 29 à 34

Directeur de rédaction et de publication : Patrick Lemarchand – anmonm@lemarchand.eu

Rédacteurs : H.Aussavy, S.Bonnet, A.Fillion, S.Gonnet, P.Lemarchand, S.Hasquenoph

Conception & Réalisation : M.Terdjman

Crédits photos : H.Aussavy, P.Lemarchand, H.Pilet, M.Terdjman, Wikipédia

Imprimerie : Helloprint.fr

Édito du Président

Nous venons de fêter les 60 ans de la création de l'Ordre. Toutes les sections de France et de l'étranger ont célébré cet événement. Au niveau national, un colloque a été organisé le 1^{er} décembre au Palais du Luxembourg sous le haut patronage du Président de la République, Grand-Maître de l'Ordre et au cours duquel nous avons écouté quatre prestigieux intervenants.



Dans le Val de Marne, nous avons choisi de nous démarquer en ne célébrant pas seulement cet anniversaire, mais en suivant un chemin parcourant les années de 1923, création de la Flamme de la Nation à 1963, création de notre Ordre en passant par 1943, mise en place du STO. Pour cela, nous avons organisé le 2 décembre dernier, une journée de réflexion sur le Devoir de mémoire. La Flamme, que nous avons prise à l'Arc de Triomphe la veille, a brillé toute la journée. 70 jeunes ont participé à tout ou partie de cet événement.

Précédemment, en juin, nous avons organisé une visite du Mont Valérien ainsi qu'un ravivage de la Flamme de la nation. Nous avons invité des collégiens et des lycéens à participer avec nous. C'est ce type d'action que nous voulons prolonger en 2024 et nous allons nous y employer.

Pour nos membres, après les dernières visites du Palais du Luxembourg et de l'Hôtel de la Païva, nous allons organiser plusieurs visites au premier semestre 2024, comme le palais de l'Élysée le 1er février, le mémorial de la Shoah et l'Assemblée Nationale au printemps. Comme vous le savez, depuis plus d'un an, nous partageons ces visites avec nos amis de la SMLH et de l'AMOPA et le succès de cette initiative nous incite à continuer.

Le succès de notre repas de rentrée, le 28 septembre dernier, nous a incité à organiser également un repas de printemps, le jeudi 25 avril prochain, au Lycée professionnel hôtelier Montaleau de Sucy-en-Brie. Il sera suivi le jeudi 19 septembre par notre traditionnel repas de Saint Maur.

Notre Assemblée générale départementale est fixée au 25 mai prochain à la mairie de Saint-Maur-des-Fossés. Elle sera suivie, dans l'après-midi, de la remise des prix de l'éducation citoyenne et de la Mémoire en coordination avec la Direction académique des services de l'éducation nationale.

Notre comité, fort de ses 13 membres, est mobilisé pour organiser au mieux les activités de la section, mais nous sommes toujours à la recherche d'appuis locaux parmi nos compagnons, pour relayer notre action auprès des communes. Je fais appel à toutes les bonnes volontés pour venir nous rejoindre.

*Il me reste à vous présenter mes meilleurs vœux
pour l'année nouvelle*

Patrick LEMARCHAND

Le nouveau Grand Chancelier

Nommé pour un mandat de six ans par décret du président de la République le général d'armée François LECOINTRE, ancien chef d'état-major des armées, a pris ses fonctions de grand chancelier de la Légion d'honneur et de chancelier de l'ordre national du Mérite le 1^{er} février 2023 : Il succède au général PUGA. Le grand chancelier de la légion d'Honneur est le 17^e personnage de l'État dans l'ordre protocolaire. Il veille sur l'attribution des décorations qui honorent les personnalités méritantes, qu'il s'agisse de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire, de l'ordre national du Mérite ou de la Médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme.

Le général Lecointre était présent à notre assemblée générale nationale du 9 juin dernier ainsi qu'au colloque sur le 60^{ème} anniversaire de la création de l'ordre où il a prononcé l'allocution suivante : *Un ordre ancré dans la République : l'esprit de la réforme de 1963.*



Plaquette de reconnaissance décernée à notre section



Lors de notre journée de réflexion sur le devoir de mémoire du 1^{er} décembre dernier, Philippe LGRACIA-MAROTTA, Président de la Croix-Rouge française du Val-de-Marne a remis à Patrick LEMARCHAND, au nom du Président national, Philippe Da COSTA, la Plaquette de reconnaissance décernée à notre section, à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de l'Ordre et pour services rendus.



Un intense moment d'émotion a suivi cette cérémonie.

Nomination de la sous-préfète de l'Haÿ-les-Roses



© Préfecture du Val-de-Marne

Corinne SIMON a été nommée sous-préfète de l'Haÿ-les-Roses auprès de Sophie THIBAUT, préfète du Val-de-Marne, par décret du Président de la République en date du 30 juin 2023, pour une durée de trois ans.

Avant sa nomination dans le Val-de-Marne, Corinne SIMON était, depuis octobre 2020, sous-préfète d'Avesnes-sur-Helpe, dans le département du Nord.

Diplômée de l'Institut universitaire de formation des maîtres et de l'École supérieure de l'éducation nationale, Corinne SIMON a assuré la première partie de sa carrière au sein de l'éducation nationale, comme professeure, conseillère pédagogique départementale puis inspectrice de l'éducation nationale (1998-2013).

Elle devient sous-préfète d'Ambert en 2013, puis directrice de cabinet du préfet de la région Champagne-Ardenne, préfet de la Marne, l'année suivante et secrétaire générale de la préfecture de la Meuse en 2016.

Elle occupe, entre 2016 et 2018 le poste d'adjointe au sous-directeur du recrutement et de la formation et cheffe du bureau du pilotage de la politique de formation à la direction des ressources humaines, relevant du secrétariat général du ministère de l'Intérieur, avant de rejoindre la sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe en 2020.



Patrick LEMARCHAND a été élu, par le conseil d'administration de l'ANMONM, Trésorier national adjoint à la suite de l'assemblée générale nationale qui s'est tenue le 09 juin dernier à la mairie du 16^{ème} arrondissement de Paris. Il conserve la présidence de la Commission nationale Informatique et est en charge du suivi, avec Michel TERDJMAN, du développement du nouveau système informatique

Remise de diplômes d'ambassadeur de mémoire aux élèves du Lycée Christophe Colomb de Sucy



Participants au Ravivage du 26 juin 2023



Participants à la journée de devoir de mémoire du 2 décembre 2023

Les élèves du Lycée Christophe Colomb de Sucy, qui avaient participé, pour certains, au ravivage de la Flamme le 26 juin et, pour d'autres, à la journée de réflexion sur le devoir de mémoire du 2 décembre, ont reçu un diplôme d'ambassadeur de mémoire, lors d'une cérémonie organisée au lycée, le 21 décembre dernier.

Un grand merci au Proviseur, Philippe GIACOBBI et au professeur Guillaume CARRILLO pour leur accueil chaleureux.

Le devoir de mémoire, une réflexion vers la jeunesse, pour l'avenir.

Brève proposée par Henri AUSSAVY

Pour notre section du Val de Marne, la journée de réflexion 2023 sur le devoir de mémoire a débuté le vendredi 1^{er} décembre avec la prise de flamme par un jeune garçon lauréat d'un prix national du civisme à côté du porte-drapeau, Hervé PILET.



Ensuite, la flamme, tenue par une jeune fille fière et émue, choisie parmi les conseils municipaux des enfants **des villes d'Orly et de Vitry** a brillé pendant toute la cérémonie du ravivage national.

Puis, en ce 2 décembre, la flamme a rejoint Vincennes où elle a continué de brûler tout au long de la journée, source d'inspiration des différents intervenants et de réflexion pour les jeunes et leurs accompagnants, venus nombreux avec le conseil municipal des enfants de **Vincennes**, les jeunes de **Fontenay**, les lycées **Christophe Collomb** et **Montaleau de Sucy** et le collège **Victor Hugo de Cachan**, de quoi impressionner les différentes autorités présentes.



La journée a été animée
par
Sophie HASQUENOPH

autour de 3 thèmes :

- **Le 100^e anniversaire** de la flamme traité par **Thierry LAURENT**,



Le devoir de mémoire (suite)

- **Le 80° anniversaire du STO**
avec un exposé brillant de Raphael SPINA,
professeur d'histoire à l'université d'Aix-
Marseille qui a suscité des témoignages et
des questions.



- **Le 60° anniversaire de la création de l'ONM**
exposé par le journaliste Bertrand GALIMARD
FLAVIGNY



- **La remise du prix de l'initiative mémorielle** a été l'un des temps forts de l'après-midi avant le défilé et le transport de la flamme vers la stèle du général Leclerc sur l'esplanade de la mairie de Vincennes

Dans ses remerciements, Patrick LEMARCHAND a souligné l'importance de la présence des différentes autorités qui sont venues témoigner de l'estime portée à la jeunesse « en leurs grades et fonctions » et du travail de notre association. Puis il s'est félicité de la qualité des différentes interventions toujours enrichissantes.

Enfin ses remerciements chaleureux sont allés en direction des nombreux jeunes et de leurs animateurs ; leur présence est l'une des raisons d'être des actions et du rayonnement de l'ANMONM. Quant à l'équipe d'organisation, amicale et chaleureuse, elle fut remerciée pour sa grande disponibilité avec un éloge particulier pour Sophie « à la barre du navire » pour la préparation de cet événement, sans oublier nos fidèles porte-drapeaux.



ANMONM – Section du Val-de-Marne

Ils ont aussi contribué au succès de cette journée



Les élèves du lycée Montaleau de Sucy



LCL Samuel BERNES
DMD adjoint



MM. Raphael SPINA
et Bertrand GALIMARD FLAVIGNY



Mme Ludmila KAMINSKA
Conseillère municipale
de la mairie de Vincennes



M. Jean Daniel AMSLER,
Vice-Président du Conseil départemental



Mme Philomène BONHOMME,
Directrice départementale de l'ONacVG



M. Guillaume GOUFFIER-CHA
Député de la 6^{ème} circonscription



M. Bachir BAKHTI,
Sous-préfet de Nogent

ANMONM – Section du Val-de-Marne



Les jeunes de Fontenay-sous-Bois après la remise du prix de l'initiative mémorielle, accompagnés par monsieur M. Farid EL QUADI, responsable de l'espace jeunesse de la ville de Fontenay et par Mme Sokona NIAKHATE adjointe au Maire de Fontenay-sous-Bois.



Remise du prix en présence du président de la section à droite, de l'animateur (polo vert) M. Farid EL QUADI et Mme Sokona NIAKHATE à coté de M. Robert COMBE



M. Jean Daniel AMSLER, Vice-Président du Conseil départemental et le président de la section



La Flamme
Cérémonie d'extinction de la Flamme



La Section en mouvement ...

LE SÉNAT



Salle des conférences, Bibliothèque, Salle du livre d'or, Escalier d'honneur

Brève proposée par Henri AUSSAVY

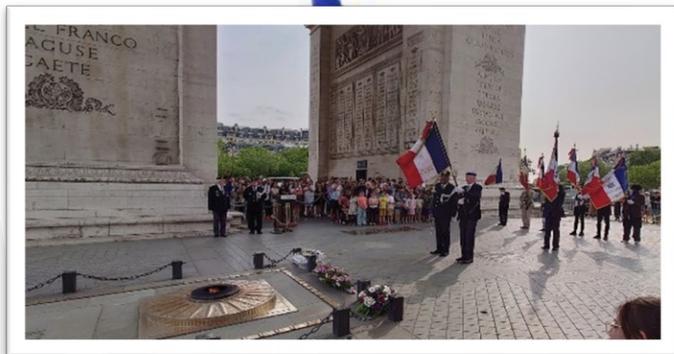
En ce samedi 25 octobre, c'est sous un soleil resplendissant que 30 compagnons ont pris leur RER, métro et autre « train de sénateurs » pour se retrouver au Palais du Luxembourg accueillis par Mr Jacques SAMSON, notre Compagnon, délégué pour la ville de Maisons-Alfort, à l'initiative de cette visite.

Nous remercions vivement notre Compagnon, le Sénateur Christian CAMBON qui nous a parrainé pour cette visite.

La visite a débuté par un repas tout en finesse dans la salle des cheminées, une belle occasion d'échanges, comme l'a souligné notre Président Patrick LEMARCHAND, entre ANMONM, AMOPA et SMLH. Puis les choses sérieuses ont suivi : les ors de la République ont ébloui tous les participants, car le Palais du Luxembourg, siège de la seconde chambre depuis 1799, est d'abord un lieu de travail qui abrite un patrimoine architectural et artistique exceptionnel. Pour la plupart d'entre nous, assister aux délibérations sur la loi de finances dans la grande salle des séances fut un moment fort et très éducatif sur le fonctionnement du Sénat.

Pour en savoir plus : www.senat.fr

Cérémonie du Ravivage de la Flamme de la Nation



Très belle cérémonie, lundi 26 juin 2023, sur la dalle sacrée de l'Arc de Triomphe, place de l'Etoile à Paris.

La section du Val de Marne de l'Ordre National du Mérite a participé au ravivage de la Flamme, en compagnie de près de 40 lycéens (et leurs enseignants) des classes de défense des lycées Léon Blum de Créteil et Christophe Colomb de Sucy-en-Brie.

Six jeunes lycéens ont porté les drapeaux des sections des villes du Val-de-Marne, Alain MERIGOT celui de la section départementale, tandis que notre valeureux compagnon, André SEVEZ, a eu l'honneur de porter le drapeau de la flamme !

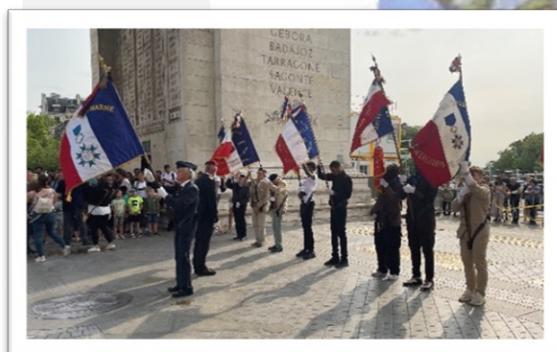
Des fleurs et une gerbe ont également été déposées par les lycéens et notre

Président départemental, en présence de Mme

Patricia MIRALLES, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des anciens combattants et

de la Mémoire, au son de la musique de l'Armée de l'Air et de l'Espace, en compagnie d'une garde d'honneur du 2^{ème}

régiment d'infanterie de la garde républicaine.



LE MONT VALÉRIEN

HAUT LIEU DE LA MÉMOIRE NATIONALE

Du lieu de l'Histoire au premier des Hauts lieux de la mémoire nationale



Le 13 juin dernier, L'ANMONM du Val-de-Marne a organisé la visite du Mont Valérien, pour les élèves de la classe de défense du collège « LES PRUNAIS » de Villiers-sur-Marne. comme le dit leur professeur d'histoire-géographie dans son mail de remerciement : “tous les élèves étaient ravis. le guide était passionné et donc passionnant”.

En tant qu'organisateur, nous tenons également à préciser que le comportement de ces élèves a été exemplaire.

Lieu de culte médiéval devenu forteresse militaire au cours du XIX^{ème} siècle, le Mont-Valérien a été le principal lieu d'exécution de résistants et d'otages en France par l'armée allemande pendant la Seconde Guerre mondiale.

La multiplicité des parcours des 1008 fusillés nous permet aujourd'hui d'en décrire la diversité. Après la guerre, le site est choisi pour honorer la mémoire des morts pour la

France de 1939 à 1945, et, le 18 juin 1960, le général de Gaulle y inaugure le Mémorial de la France combattante.

Ces hommes, assassinés parce qu'ils étaient résistants, otages, juifs ou communistes sont autant de rappels à notre histoire qui firent naturellement de ce site le premier des Hauts Lieux de la mémoire nationale du ministère des Armées, aujourd'hui géré par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Exposition

Fernande DOUDOT

Brève proposée S. BONNET, Enseignant au Lycée Montaleau

Le jeudi 19 octobre 2023, le lycée des métiers hôteliers Montaleau de Sucy-en-Brie a accueilli l'exposition dédiée à Fernande DOUDOT, jeune élève infirmière tuée lors de la libération de la ville en août 1944.

L'exposition a été présentée par M. BAUX et M. SIMEON du Souvenir Français, aux lycéens participant au Devoir de Mémoire, ainsi qu'aux membres de l'équipe éducative, de la municipalité et de nombreuses associations dont l'ANMONM du Val de Marne. Des discours ont été prononcés par le conseiller départemental M. AMSLER, par le proviseur du lycée M. MORFAN et par M. BAUX.

Cette cérémonie a suivi le repas de Sucy qui avait été organisée par notre compagnon Christophe HONDEMARCK, nous étions une quinzaine rassemblée autour d'une table très sympathique, dressée dans ce même lycée.



Rallye citoyen

Brève proposée par H. AUSSAVY, délégué secteur nord.

Ce jeudi 10 novembre, s'est déroulé dans l'enceinte du Lycée professionnel Louis Armand de Nogent-sur-Marne, le Rallye citoyen du Trinôme académique de Créteil associé à la journée nationale du réserviste (JNR) 2023. Il faut en saluer l'excellente organisation par le DMD 94 et l'Éducation Nationale dont l'équipe enseignante du lycée.

Esprit de défense, éducation citoyenne, rayonnement civique furent déclinés par de nombreux acteurs (SNU, Marine Nationale, BSPP, Police Nationale, Sécurité routière, Équipe sentinelle, Gendarmerie, SHD, Légion Étrangère (GRLE), ONaCVG, ANMONM 94, IHEDN...).

Ce fut une belle journée de rencontre avec les jeunes de ce lycée professionnel, dont il est utile de rappeler qu'ils avaient été distingués par le 2^o prix de l'éducation citoyenne en 2021.

La section ANMONM 94 était représentée par une petite équipe enthousiaste autour du président Patrick LEMARCHAND : André MÉRIGOT, Hervé PILET et Henri AUSSAVY. De très bons contacts ont été pris dont des candidatures de jeunes porte-drapeaux pour l'avenir.



MESSAGE DÉLIVRÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À L'ANMONM À L'OCCASION DES 60 ANS DE LA CRÉATION DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE



Voilà soixante ans, sur une idée du Général Catroux, le général de Gaulle créait l'ordre national du Mérite. Effort de cohérence, entre les différents ordres ministériels épars, dépassement des logiques particulières, rassemblement autour de valeurs communes, l'Ordre était contemporain de la réaffirmation de l'unité et de l'ambition de la France. Avec l'ordre national de la Légion d'honneur, il permettait d'exprimer la reconnaissance de la Nation pour tous ceux, y compris parmi la jeunesse, qui avaient consacré leurs efforts à la servir.

Cet Ordre prenait pour insigne une étoile et pour nom celui d'une vertu, d'un principe, d'une valeur : le Mérite. Il rappelait ainsi l'idéal, né des Lumières, affermi par la République, d'une société fondée sur l'égalité devant la loi. Selon les mots de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, en République, il n'existe pas d'autre hiérarchie que celle née des talents et des capacités. Avec l'Ordre, chacun peut être distingué s'il a prouvé son dévouement et son aptitude, qu'importe ses domaines d'excellence, sa profession, son parcours. La France porte depuis toujours cette passion pour la justice, alliée au goût de l'audace. Notre pays entend toujours trouver des vérités universelles et apporter au

monde un surcroît de beauté, d'ordre et de raison. Et dans cette œuvre, chacun peut prendre sa place et jouer un rôle.

Depuis sa création, des centaines de Françaises et de Français ont été promus dans l'Ordre. Chevalier, officier, commandeur, Grand officier ou Grand-Croix, ce sont des engagés pour l'intérêt général, des passionnés de l'esprit public, des visages de notre République. Ils ont tous su, chacun dans leur champ de compétences et d'excellence, donner le meilleur d'eux-mêmes. Parcourir la liste des récipiendaires, c'est découvrir des vies, des métiers, des carrières, dans tous nos territoires. Soldats, officiers, agents de l'État, chefs d'entreprises, artistes, professeurs ou sportifs, femmes et hommes de foi ou scientifiques, ils sont l'expression de toutes les richesses et de toutes les énergies d'un pays, dans leur diversité d'origines et de talents. Avec enfin l'exigence de la parité entre les femmes et les hommes, atteinte depuis quelques années en ce qui concerne les promotions civiles.

De toutes origines sociales, ces récipiendaires ont valeur d'exemple. Ces figures d'accomplissement deviennent des modèles tournés vers la transmission. Leur mérite individuel s'inscrit dans un élan de solidarité et d'enseignement. Dans tous nos départements, ils assurent une œuvre de mémoire, et permettent à nos jeunes d'avoir l'envie de suivre leur vocation, au service du pays. Chacun des membres de l'Ordre est ainsi un pont entre deux générations, dépositaire de ce qu'a apporté la précédente, requis de cultiver l'excellence et le civisme de celle qui vient.

Soixante ans après sa création, l'ordre national du Mérite représente donc ce qui doit continuer de nous animer. L'esprit de la République, faite de devoirs et de droits, où chacun s'élève par l'engagement, l'action, l'aspiration à servir la liberté, l'égalité et la fraternité. Notre histoire nationale, celle d'une longue chaîne d'honneur et de mémoire à transmettre, de distinction à conquérir, qui ne renonce jamais.

L'idéal d'un pays où chacun est délié de ses assignations, par son ambition, son envie de faire, le dépassement de soi pour être utile aux autres. Plus que jamais, notre Nation doit affirmer son unité, sa cohésion, son sens civique de l'engagement.

Je remercie dès lors chacun des membres de l'Ordre. Au-delà de vos mérites distingués, la Nation vous exprime sa reconnaissance pour vos efforts et votre action. Cet Ordre continuera d'être une étoile pour guider les jeunes générations, élever les vocations, éclairer les aspirations.

**Il demeurera, plus qu'une récompense ou un honneur, l'incarnation de l'esprit de la République.
Je vous remercie.
Vive la République,
Vive la France**



**ANM
ONM**

ASSOCIATION NATIONALE
DES MEMBRES DE L'ORDRE
NATIONAL DU MERITE

Nos valeurs. des actions

Le Comité Départemental

Membres du Bureau

<p>Président Trésorier national adjoint <i>Animateur groupement des délégués secteur Ouest</i></p>	<p>Patrick LEMARCHAND 06 29 41 91 33 anmonm@lemarchand.eu</p>
<p>Vice-président <i>En charge des activités, Responsable du prix de l'Education Citoyenne et du Civisme</i></p>	<p>André SEVEZ 01 48 92 96 22 - 06 10 96 01 79 andresevez@sfr.fr</p>
<p>Secrétaire <i>Animateur groupement des délégués secteur Est</i></p>	<p>Alain FILLION 01 46 82 16 65 - 07 89 53 74 42 alain.fillion@orange.fr</p>
<p>Secrétaire-adjoint</p>	<p>Jean-Pierre GUEDON¹ 06 71 58 30 29 guedon.jp@free.fr</p>
<p>Trésorier</p>	<p>Jean-François FABRE 06 60 43 86 52 jffabre94430@orange.fr</p>
<p>Trésorier-adjoint <i>En charge des liaisons avec le Service National Universel et l'Association nationale Mémoires du Mont Valérien</i></p>	<p>Claude GASCARD 06 68 38 20 91 claudegascard@gmail.com</p>
<p>Conseiller numérique Vérificateur aux comptes</p>	<p>Michel TERDJMAN 06 08 90 55 00 michel.terdjman@orange.fr</p>

¹ Membre coopté, sera candidat lors de la prochaine Assemblée générale

Autres membres du Comité

<i>Communication</i>	Henri AUSSAVY² 06 07 53 57 07 aussavy@yahoo.fr
<i>Animateur groupement des délégués secteur Nord</i>	Robert COMBE 06 65 50 45 94 robertcombe@hotmail.com
<i>Commission de la mémoire et initiative mémorielle</i>	Sophie HASQUENOPH 01 46 64 35 78 - 07 87 22 15 34 h_hasquenophsophie3@orange.fr
<i>Gestion des porte-Drapeaux</i>	Alain MERIGOT 01 48 85 89 00 - 06 81 18 62 16 alain.merigot@free.fr
<i>Liaisons avec le Service militaire volontaire</i>	Gilles NORTIER 06 50 33 88 87 gilles.nortier@gmail.com
<i>Webmaster - Liaison avec la Croix-Rouge française</i>	Hervé PILET 07 66 21 25 79 hpilet@gmail.com

Membres hors Comité

<i>Communication</i>	Franck LANORE 01 46 58 49 98 lanasa@wanadoo.fr
<i>Entraide</i>	Odile NÉEL 01 48 85 56 29 - 06 70 63 14 13 odile.neel@orange.fr
Conseillers (hors Comité)	
<i>Président honoraire</i>	Olivier ZANG 06 75 22 49 92 reivilogna@aol.com
<i>Président honoraire</i>	Alain LE CLECH 01 43 24 07 52 - 06 10 77 22 81 amleclech@aol.com

² Membre coopté, sera candidat lors de la prochaine Assemblée générale

Les Délégués Locaux

Responsable

Patrick LEMARCHAND

06 29 41 91 33

anmonm@lemarchand.eu

Secteur Ouest

Animateurs de secteur

<p>Alain FILLION 07 89 53 74 42 alain.fillion@orange.fr</p>	<p>Hervé PILET 07 66 21 25 79 hpilet@gmail.com</p>
---	---

Délégués du secteur

<u>Délégué du groupement</u>	<p>Maurice CHAILLOU 01 42 37 63 03 – 06 80 53 79 56 maurice.chaillou41@gmail.com</p>
ARCUEIL, GENTILLY	<p>Gilbert BERNARDET 01 45 46 04 14</p>
LE KREMLIN-BICETRE	<p>Jean-Marc GIOVANNETTI 01 46 58 81 29 cjmgiovannetti@free.fr</p>
CACHAN, VILLEJUIF, L'HAÏ-LES-ROSES, CHEVILLY-LARUE, FRESNES	<p>Maurice CHAILLOU 01 42 37 63 03 – 06 80 53 79 56 maurice.chaillou41@gmail.com</p>
<i>For For For</i>	
<u>Délégué du groupement</u>	<p>Hervé PILET 07 66 21 25 79 hpilet@gmail.com</p>
IVRY-SUR-SEINE, VITRY-SUR-SEINE	<p>Franck LANORE 01 46 58 49 98 lanasa@wanadoo.fr</p>
ALFORTVILLE	<p>Hervé PILET 07 66 21 25 79 hpilet@gmail.com</p>
<i>For For For</i>	
MAISONS-ALFORT	<p>Jacques SAMSON 06 09 82 91 95 jacques-annie.samson@orange.fr</p>
<i>For For For</i>	
CRETEIL	<i>En attente</i>
<i>For For For</i>	
<u>Délégué du groupement</u>	<p>André SEVEZ 06 10 96 01 79 andresevez@sfr.fr</p>
ABLON-SUR-SEINE, ORLY, RUNGIS, VILLENUEVE-LE-ROI, VALENTON, VILLENUEVE-ST-GEORGES, THIAIS	<p>André SEVEZ 06 10 96 01 79 andresevez@sfr.fr</p>
CHOISY-LE-ROI	<p>Claude LORIN 06 12 41 49 23 lorin.c@wanadoo.fr</p>

Secteur Nord

Animateurs de secteur

Henri AUSSAVY 06 07 53 57 07 aussavy@yahoo.fr		Robert COMBE 06 65 50 45 94 robertcombe@hotmail.com
--	--	--

Délégués du secteur

Délégué du groupement	Henri AUSSAVY 06 07 53 57 07 aussavy@yahoo.fr
NOGENT-SUR-MARNE, BRY-SUR-MARNE	Henri AUSSAVY 06 07 53 57 07 aussavy@yahoo.fr
FONTENAY-SOUS-BOIS	Robert COMBE 06 65 50 45 94 robertcombe@hotmail.com
LE PERREUX-SUR-MARNE	Alain LE CLECH 01 43 24 07 52 – 06 10 77 22 81 amleclech@aol.com
<i>Fin Fin Fin</i>	
Délégué du groupement	Henri BLEUSEZ 06 64 40 22 89 hbleusez@laposte.net
JOINVILLE-LE-PONT	François JACQUET 01 48 85 05 02 – 06 83 13 03 18 francois@jacquet.ovh
CHARENTON-LE-PONT SAINT-MAURICE	Henri BLEUSEZ 06 64 40 22 89 hbleusez@laposte.net
<i>Fin Fin Fin</i>	
VINCENNES	Jean-Michel LE BIDEAU 06 85 22 95 41 jean-michel.le-bideau@wanadoo.fr
<i>Fin Fin Fin</i>	
SAINT-MANDÉ	Guy MACHIN 06 69 53 95 21 guy.machin@gmail.com



Secteur Est

Animateurs de secteur

Patrick LEMARCHAND 01 48 89 03 17 anmonm@lemarchand.eu	Claude GASCARD 06 68 38 20 91 claudegascard@gmail.com
---	--

Délégués du secteur

CHAMPIGNY-SUR-MARNE, IERS-SUR-MARNE, CHENNEVIERES- SUR-MARNE ORMESSON-SUR-MARNE, LE PLESSIS-TREVISE, LA QUEUE-EN- BRIE, NOISEAU	Claude GASCARD Délégué du groupement 06 68 38 20 91 claudegascard@gmail.com	
<i>For For For</i>		
SAINT-MAUR, BONNEUIL-SUR-MARNE	Olivier ZANG 06 75 22 49 92 revignola@aol.com	<i>Assisté de Alain MERIGOT</i> 06 81 18 62 16 alain.merigot@free.fr
<i>For For For</i>		
<u>Délégué du groupement</u>	Christophe HONDEMARCK 01 45 69 32 26 – 06 13 09 82 70 c.hondemarck@free.fr 06 64 40 22 89 hbleusez@laposte.net	
SUCY-EN-BRIE, MANDRES-LES- ROSES MAROLLES-EN-BRIE, PERIGNY, SANTENY VILLECRESNES	Christophe HONDEMARCK 01 45 69 32 26 – 06 13 09 82 70 c.hondemarck@free.fr	
BOISSY-SAINT-LEGER, LIMEIL- BREVANNES	Moncef JENDOUBI 06 61 92 43 38 moncef.jendoubi@gmail.com	



Nouveaux Adhérents à notre Section en

2023

BEUCLER	Alain	Nogent-sur-Marne	Officier
CENA	Dominique	Sucy-en-Brie	Chevalier
CHAZOTTES	Jean-François	Orly	Chevalier
DE LOMBARD	Catherine	Vincennes	Officier
LUGUENOT	Isabelle	Saint-Maur-des-Fossés	Sympathisante
NOEL	Olivier	Vincennes	Chevalier

Le Comité leur souhaite la bienvenue



Nos Peines



BREUILLOT	Jeanine	Orthez	Chevalier	1928
DOUILLET	Jean-Pierre	Vincennes	Commandeur	1937
GICQUEL	Françoise	Paris	Chevalier	1951
JOUANNA	Raymond	Créteil	Officier	1929
LIAUTIER	Marguerite	Saint-Maur	Chevalier	1920
SOUWEINE	Régine	Vincennes	Officier	1925

Le Comité présente à leurs familles l'expression de ses condoléances attristées.

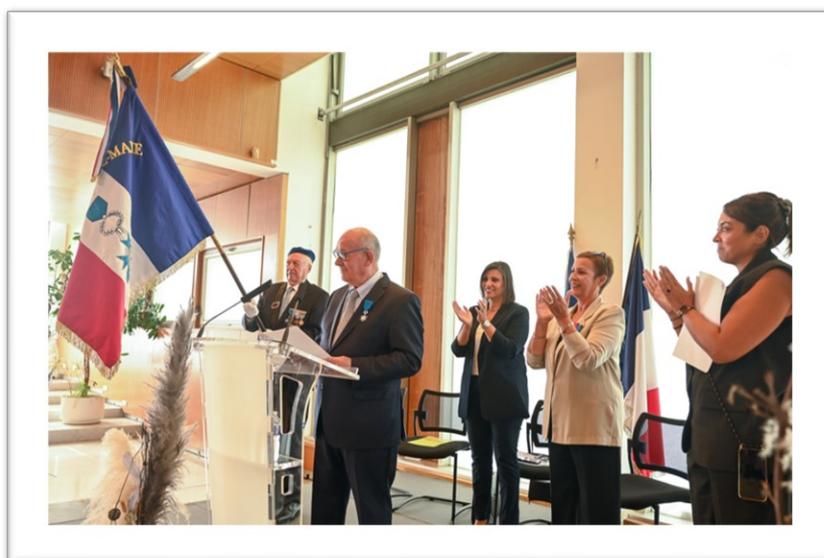
Nominations et Promotions

2023

Par décret du 2 juin 2023 - Civil

(Classé par ville)

BROSSIER	EMMANUEL	BOISSY ST LEGER	Chevalier
BLOCH	JACQUELINE	CACHAN	Officier
JEZEQUEL	GWENAEL	CACHAN	Chevalier
CHEURF	ACHOUR	CHARENTON LE PONT	Officier
MELAIN	CATHERINE	CHARENTON LE PONT	Chevalier
PONCHON	GREGOIRE	CRETEIL	Chevalier
BENZIANE	ASSIA	FONTENAY SOUS BOIS	Chevalier
BIZOUARD	FRANCOISE	FONTENAY SOUS BOIS	Chevalier
DEPAQUIT	SOPHIE	FONTENAY SOUS BOIS	Chevalier
VASSALLO	SYLVIE	FONTENAY SOUS BOIS	Officier
WOLFFER	BARBARA	FONTENAY SOUS BOIS	Chevalier
SAVY	ADELINE	GENTILLY	Chevalier
DESSEN TORRES	VERONIQUE	IVRY SUR SEINE	Chevalier
ROYER	CHRISTEL	LE PERREUX SUR MARNE	Chevalier
MUSART	ANNE	LE PLESSIS TREVISE	Chevalier
ANDRIEU	MARIE- STINE	NOGENT SUR MARNE	Chevalier
CHAZOTTES	JEAN-FRANCOIS	ORLY	Chevalier
BITOUT	NASSIM	ST MANDÉ	Chevalier
KNOP	JEAN-MICHEL	ST MANDÉ	Chevalier



Remise de l'insigne
de l'ONM à
Monsieur Jean
François
CHAZOTTE

Ville d'Orly

Cérémonies du 11 novembre 2023

Créteil

Le président Patrick LEMARCHAND, accompagné d'Alain MÉRIGOT qui portait le drapeau départemental, était présent aux deux cérémonies qui se sont succédé, organisées, le matin, par la Préfecture et la mairie de Créteil et en fin d'après-midi par le Conseil départemental.



Représentée par ses délégués de ville, la section du Val de Marne de l'ANMONM était présente dans le département.



Saint-Maur

Cérémonie du 11 novembre au cimetière RABELAIS, à Saint-Maur-des-Fossés.



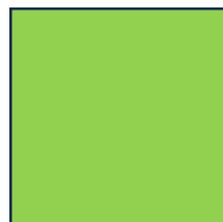
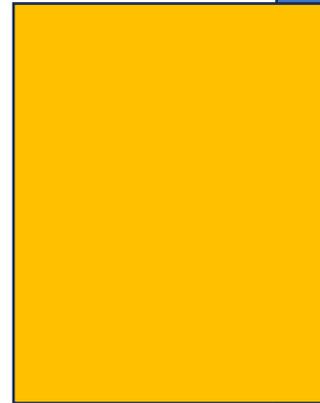
L'Haÿ-les-Roses

11 novembre à L'Haÿ-les-Roses.

ANMONM – Section du Val-de-Marne

Remise des Prix Nationaux

9 juin 2023



ANMONM – Section du Val-de-Marne

Remise des Prix Nationaux

1^{er} décembre 2023

ANM ONM
Nos valeurs, des actions

Prix national 2022 du Civisme
1^{er} prix individuel



Prix attribué à Jessica Clément
LAURÉAT DE LA SECTION DE VENDÉE

2

ANM ONM
Nos valeurs, des actions

Prix national 2023 du Civisme
Prix collectif



Prix attribué à 4 jeunes Aurore Clerc, Cian Kilgallon, Jules Saudrais et Sacha Garoute
LAURÉATS DE LA SECTION DE HAUTE SAVOIE



ANM ONM
Nos valeurs, des actions

Prix national 2023 du Civisme
prix individuel

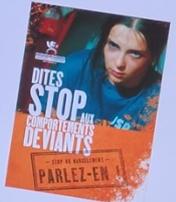


Prix attribué à Alexis Lepine
LAURÉAT DE LA SECTION DE HAUTE LOIRE

2

ANM ONM
Nos valeurs, des actions

Prix national 2023 de l'Engagement citoyen JSP
Prix collectif



Prix attribué à la section JSP Bouille Argentanay
LAURÉATS DE LA SECTION DES DEUX SEVRES

6

ANM ONM
Nos valeurs, des actions

Prix national 2023 de l'Initiative mémorielle
Prix individuel



Prix attribué à Monsieur l'ingénieur général (2s) René STEPHAN
Président de l'association « Aux marins »

Lauréat de la section du Finistère (29)
Président Dominique PETTE

ANM ONM
Nos valeurs, des actions

Prix Spécial du Civisme
« 50^e anniversaire »



Prix attribué à Valentin Giraudo
LAURÉAT DE LA SECTION DU TARN

4

ANM ONM
Nos valeurs, des actions

Prix national 2022 du Civisme
1^{er} Prix collectif



Prix attribué à 3 jeunes Unai, Paul et Alai
LAURÉATS DE LA SECTION DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES

3

ANM ONM
Nos valeurs, des actions

Prix national 2023 de l'Engagement citoyen JSP
Prix individuel



Prix attribué à Axel Fayasson de la section JSP Sud Forez
LAURÉAT DE LA SECTION DE LA LOIRE

5

ANM ONM
Nos valeurs, des actions

Prix national 2023 du Civisme
Prix collectif



Prix attribué à 4 jeunes Aurore Clerc, Cian Kilgallon, Jules Saudrais et Sacha Garoute
LAURÉATS DE LA SECTION DE HAUTE SAVOIE

ANM ONM
Nos valeurs, des actions

Prix national 2022 du Civisme
2^{ème} prix individuel

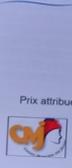


Prix attribué à Jules Martinod
LAURÉAT DE LA SECTION DE HAUTE SAVOIE

6

ANM ONM
Nos valeurs, des actions

Prix national 2022 du Civisme
2^{ème} prix collectif



Prix attribué aux 15 jeunes du Conseil municipal junior de Chambaron sur Morge
LAURÉATS DE LA SECTION DU PUY DE DÔME

6

ANM ONM
Nos valeurs, des actions

Prix national 2023 de l'Initiative mémorielle
Prix collectif



Prix attribué à 2 colauréats de la Fédération des soldats de montagne Claude Grosjean et Gérard Liebguth
Lauréats de la section de Haute-Savoie

Clin d'œil et grain de raisin sous les tonnelles !

Rencontre avec Thérèse-Marie THOMÉ, Compagnon de l'Ordre national du Mérite, membre de notre association et présidente de l'Académie des vins blancs (AVB) à Nogent-sur-Marne.

Par Henri AUSSAVY

HA : Pour nos lecteurs, commençons par un petit rappel historique sur les prémices de la vigne à Nogent-sur-Marne ?

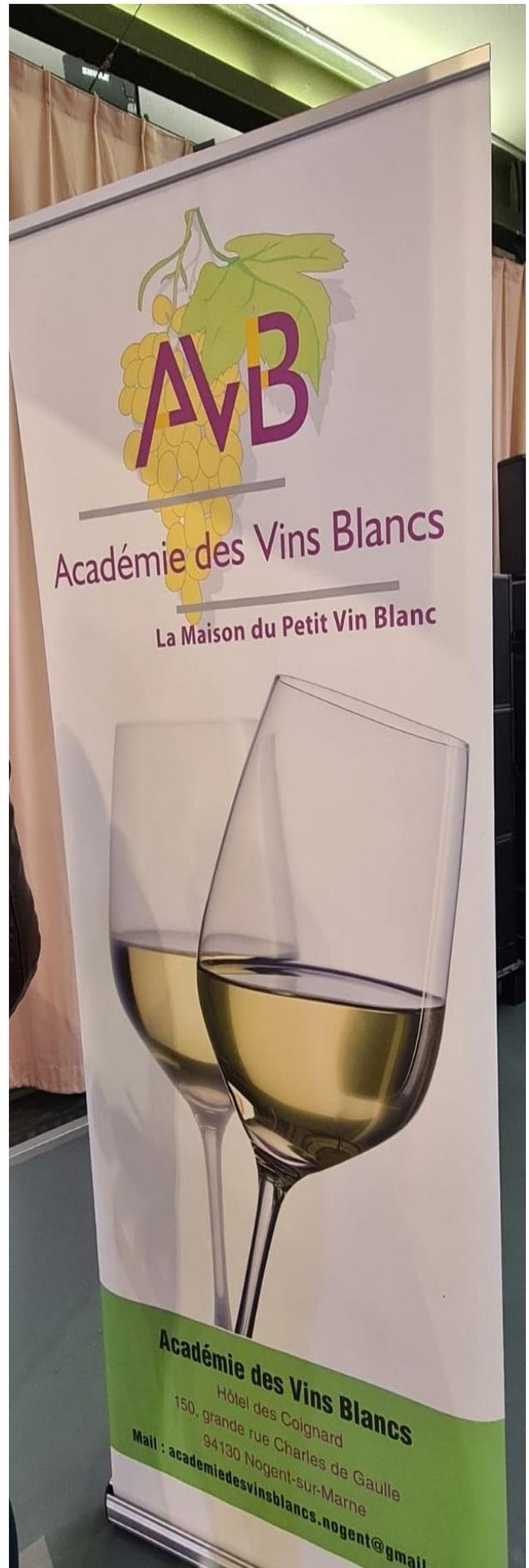
TMT : D'après les historiens, la présence de la vigne est attestée dès le Moyen-âge, au XIV^e siècle, avec une continuité illustrée au XIX^e siècle par son iconographie sur le blason de la ville. Il est mentionné une superficie initiale de 300 ha, située autour du fort et le long du boulevard de Strasbourg, superficie qui va régresser progressivement pour tomber à 40 ha en 1870 et représenter aujourd'hui quelques arpents symboliques.

HA : Ce déclin s'explique-t-il par la révolution industrielle et toutes ses conséquences sur la société et l'environnement ?

TMT : Non pas du tout : c'est une idée reçue qui mérite d'être explicitée. Pour cela, je vous renvoie à l'article de Vincent VILLETTE, directeur du Musée intercommunal sur « la vigne à Nogent sur Marne ». Il y mentionne qu'aux XVII^e et XVIII^e siècles, les nobles et bourgeois parisiens viennent faire bâtir leur résidence secondaire avec jardins d'agrément et potagers sur les hauteurs qui dominent la Marne, bouleversant ainsi le paysage agricole et celui des vignes. Ensuite, effectivement, s'est ajoutée l'urbanisation progressive avec une vigne réduite à l'état de vestige dès la fin de la première guerre mondiale.

HA : Pourtant aujourd'hui encore la vigne reste un élément fort et bien vivant de l'identité de Nogent : comment tout cela s'est-il construit ?

TMT : En fait, nous avons eu l'immense privilège de voir ce symbole historique de la vigne associé à la magnifique chanson de Jean DREJAC « *Ah le petit vin blanc* » composée en 1943, en faisant référence à la ville, chanson à la gloire du plaisir de vivre qui continue de traverser les générations avec allégresse. D'où ce projet, alors que j'étais conseillère municipale



(un engagement de 25 années), de la création d'une Confrérie du petit vin blanc que j'ai pu mener à terme et que j'ai présidée pendant une dizaine d'années. C'est ainsi que l'aventure « vigneronne » a été lancée avec une première plantation de 85 pieds de vigne, dans les jardins de l'Hôtel des Coignards, suivie d'une centaine dans le parc de la maison nationale des artistes (MNA). Une aventure de vendange, de vinification (conseillé par un vrai vigneron) et surtout l'occasion de joyeuses fêtes folkloriques au grand bonheur des Nogentais et de la notoriété de la ville.

HA : Quelles sont actuellement vos activités et quel pourrait être un lien avec l'ANMONM dont vous êtes une fidèle adhérente ?

TMT : En fondant en 2005 l'Académie des vins blancs (AVB), je faisais le choix d'une autre vocation, tournée vers l'apprentissage à la dégustation et la culture du goût. Tous les 2 mois, nous partons à la découverte des vins de France et du monde au travers de rencontres parfois avec d'autres associations vineuses comme celle de Portugais de la ville. Chaque année, avec un succès jamais démenti, nous animons des ateliers d'initiation à la dégustation lors du salon des vigneronns indépendants au pavillon Baltard.

Et concernant les compagnons de l'ANMONM 94, je serai très heureuse de les accueillir à la prochaine édition en avril 2024 : initiation et ambiance festive assurées.

HA : Avant de nous quitter, un petit mot sur votre remise de décoration ?

MTT : J'ai été décorée le 15 septembre 2007 en les salons de l'hôtel de ville de Nogent, par M. Gérard LARCHER, alors ministre et maire de Rambouillet entourée de nombreuses personnalités et amis. Un beau souvenir et un grand honneur !

Très sincèrement, je vous remercie de votre visite surprise et du plaisir de cet échange. Peut-être une suite en blanc pour des « bleus » !

Avant de nous quitter, merci de saluer le nouveau président de section et de lui transmettre un bravo car la relance des actions ne m'a pas échappée.



INTERVIEW DE NOTRE COMPAGNON CLAUDE LORIN *par Sylvie GONNET*



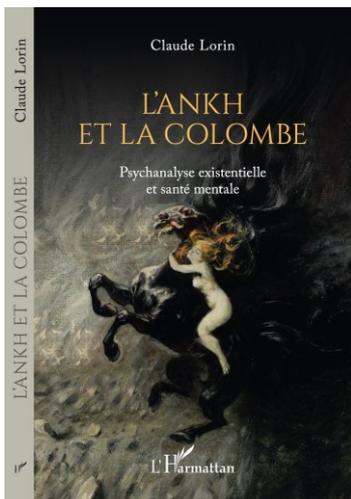
Claude Lorin, né le 25 juin 1949 à Saint-Cloud (92) est professeur des universités et psychologue des hôpitaux. Son père Louis Lorin, jeune menuisier de formation fut FFI en Bretagne et Colette Lorin, jeune institutrice fut arrêtée et emprisonnée à la Roquette pour activité de renseignements avec Rol Tanguy échappant de justesse au dernier train pour l'Allemagne. Elle reçut la médaille de la Résistance par le Général de Gaulle en 1945. Le jeune Claude Lorin sera marqué par cette activité de résistance au cours de sa carrière.

Cursus: Après des études de biochimie et de biophysique à l'École Nationale de Chimie de Paris, il poursuit des études en sciences humaines et découvre dans l'œuvre de Jean-Paul Sartre la "psychanalyse existentielle" dont il appliquera les principes auprès d'enfants et d'adolescents à Grigny (Essonne) après son doctorat en psychologie (1980). Il se rend en Hongrie pour découvrir les premiers écrits du psychanalyste Sandor Ferenczi qu'il publiera quelques années plus tard sous le titre "Les Écrits de Budapest" et il est le premier psychologue français invité en Chine : il publie son expérience des rencontres et son témoignage dans le journal Le Monde en septembre 1984. Cette année-là, influencé par les écrits d'André Malraux, notamment L'Irréel, L'Intemporel et Le Surnaturel, il publie chez Grasset un essai sur l'esthétique des œuvres inachevées intitulé "L'Inachevé". Mais l'influence de Sartre est plus marquante dans la suite.

De 1977 à 1992, Claude Lorin doit résister aux pressions exercées par le milieu universitaire et médical où les positions classiques freudiennes et lacaniennes sont dominantes. La psychanalyse existentielle issue de "l'existentialisme" est méconnue et censurée au prétexte que Sartre n'est pas un psychologue. Mais le Dr Tony Lainé lui fait confiance et Claude Lorin s'engage dans les soins envers les handicapés, les autistes, les adolescents à problèmes pendant 18 ans (1977 - 1992). Cette lourde responsabilité est récompensée et beaucoup de familles lui sont redevables de cette innovation qu'est la psychanalyse existentielle appliquée". Sans jamais quitter le service public, il se lance ensuite (de 1992 à 2012) à l'hôpital Sainte-Anne (Paris) dans la diffusion des valeurs de l'humanisme contre la psychiatrie médicale et carcérale. Les obstacles sont nombreux mais Claude Lorin ne fléchit pas. Pour "poétiser l'hosto", il crée des Groupes littéraires et philosophiques (les Groupes LIPHI), invite des danseurs, des actrices, des écrivains (H. Bazin, Philippe Labro, Michel Onfray, Philippe Solers....) Avec le souci constant d'honorer la belle langue française et anime "La Printemps des poètes", la "Fête de la musique" et cette activité humaniste d'art et de lettres ainsi que les pièces de théâtres écrites pour les malades et les étudiants sera saluée par le Ministère de la Culture et lui vaudra le titre de chevalier des Arts et Lettres (2021). Cela juste après la reconnaissance par le chef de l'État de ses innovations : la psychanalyse existentielle et le psychodrame existentiel. Claude Lorin, représentant en France de la psychanalyse existentielle est invité dans diverses universités pour exposer ses travaux et recherches et surtout les valeurs de respect, d'authenticité, de courage notamment au Costa Rica, en Colombie, en Argentine, en Russie (Saint-Petersbourg, Moscou) et ce rayonnement intellectuel fut reconnu en 2018. La cérémonie de remise de médaille de l'onm eut lieu dans la sublime bibliothèque de l'hôpital Sainte-Anne

(Paris) en mai 2019.

Claude Lorin est l'auteur d'une quarantaine d'ouvrages dont certains sont traduits en italien, anglais, espagnol, grec et russe. Ses livres sont un appel à la réflexion pour venir en aide aux plus déshérités. Il a enfin créé la toute première émission télévisée hebdomadaire sur Antenne 2 de 1985 à 1988 avec William Leymergie. Travailleur acharné, il a rencontré aussi depuis ces dix dernières années des astronautes américains, français et russes et a publié à l'attention de la jeunesse "Devenez Astronaute!" (2017) et "Cap sur Mars!" (2021). Il publie en novembre 2022 "*L'Ankh et la colombe*" dont le sous-titre est "*Psychanalyse existentielle et santé mentale*".



PETITE HISTOIRE DE LA VIGNE

PAR SOPHIE HASQUENOPH

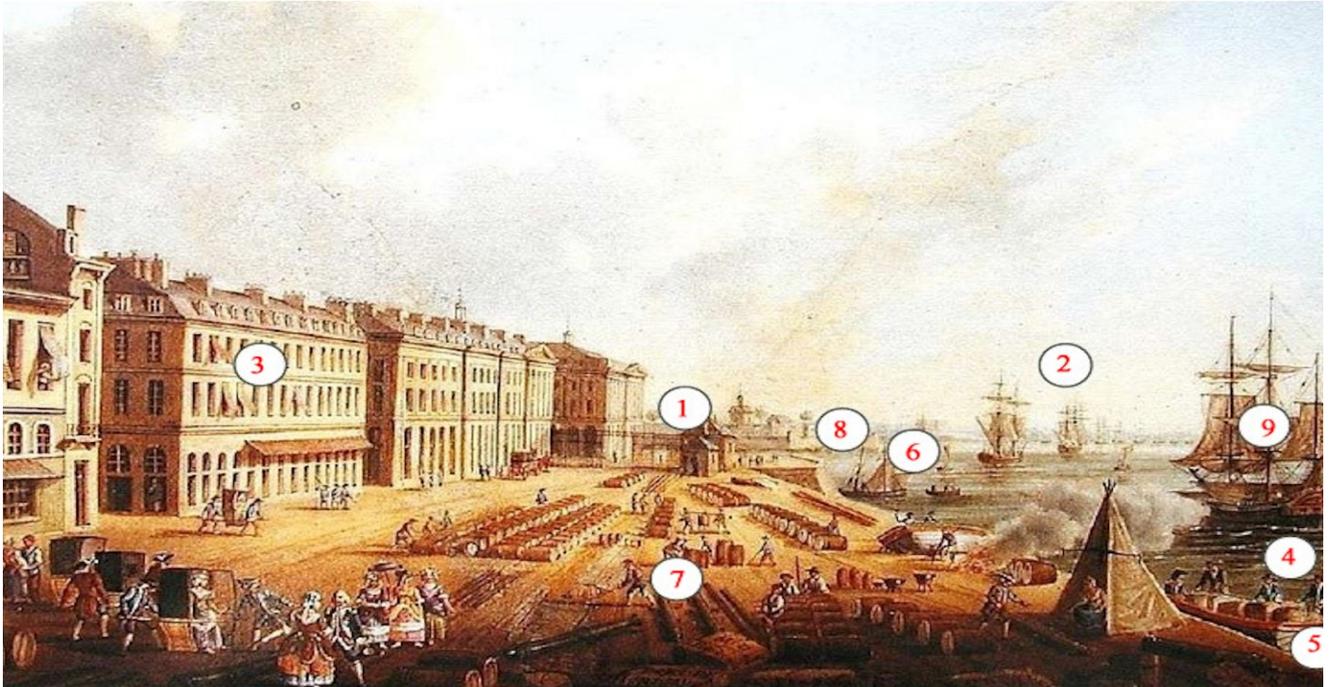
La vigne est, à l'origine, une plante sauvage (qui craint l'eau, l'humidité et les gelées). Elle est cultivée pour la première fois dans le **croissant fertile** (Egypte, Syrie, Palestine) autour du sixième millénaire avant J.C. Dans la Bible, le vin est mentionné 650 fois ! Noé lui-même en plante sur le mont Ararat et s'enivre, dit-on



Noé et sa vigne

La vigne se diffuse ensuite dans la Grèce antique. Homère fait l'éloge du vin, qui « *doux comme le miel... réjouit le cœur* ». De là, la culture de la vigne se répand dans tout le **bassin méditerranéen**, en particulier dans la province romaine de Narbonnaise (midi de la France). Mais lorsque Jules César se lance dans la Guerre des Gaules (58-51 avant J.C.), il ne signale aucune culture viticole chez les Gaulois. Ce n'est qu'au 1^{er} siècle après Jésus-Christ, que le vignoble se répand vraiment dans notre pays.





La christianisation joue un rôle considérable dans cette extension, notamment grâce aux nombreuses fondations monastiques.

— a légende veut que Saint Martin, le « patron des Gaules » au 4^{ème} siècle, serait l'introducteur de la vigne en Touraine. L'abbaye parisienne de Saint-Germain-des-Prés possède un domaine viticole très important, étendu au sud de Paris (300 à 400 hectares), entre autres du côté de L'Haÿ-les roses. Les moines, en effet, fabriquent et consomment beaucoup de vin (pour la liturgie et le commerce). On donne aussi du vin dans les hôtels-Dieu aux malades car il est considéré comme source d'énergie, de calorie...

1. La Place Royale.
2. Navires de commerce.
3. L'Hôtel des fermes (douanes).
4. La Garonne.
- 5-6. Bateaux fluviaux.
7. Marchandises, tonneaux de vins.
8. Château-Trompette et quartiers de la haute-société.
9. Navire de Guerre.

L'extension maximum du vignoble français date du 13^{ème} siècle et correspond quasiment à la superficie française. Autrement dit, la vigne est partout présente dans notre pays ! Le vin consommé est presque exclusivement du vin blanc, voire les clairets, proches de nos vins rosés mais ce sont des vins fragiles ; il faut les boire dans l'année car ils vieillissent mal. A la fin du Moyen-Âge, aucun vin n'est encore qualifié de vin rouge.

A partir du 14^{ème} siècle, l'essor des vignobles atlantiques (Bordelais, Charente...) est très net. L'Angleterre en est le premier importateur. Mais il ne faut pas négliger la percée bourguignonne ; les vins de Beaune et de Saint-Pourçain sont sur les tables du roi et du pape en Avignon !

L'ère **moderne** et surtout le 18^{ème} siècle voit le développement du commerce transatlantique lié aux Grandes Découvertes, qui favorise le commerce international du vin et la création de nouveaux crus (naissance des grands vins de Bordeaux dans la région des Graves, du vin mousseux de Champagne, ...)

De leur côté, les bourgeois de Paris possèdent des vignes non loin de la capitale (on les appelle des clos), exploitées par un « closier » (régisseur) mais qui fournissent un vin de moins en moins bonne qualité (vin rouge, populaire à moins de 8°C au détriment du blanc).



Le ravitaillement de Paris en vin : les entrepôts de Bercy

Ils obtiennent ainsi la règle dite des 20 lieues (environ 88 km) imposée en 1577 par le Parlement de Paris, qui oblige les cabaretiers parisiens à se ravitailler au-delà de cette limite (vins de meilleure qualité). Le vignoble de banlieue n'a dès lors plus que les guinguettes comme débouché, fréquentées par le petit peuple de la ville et des faubourgs. Ainsi, se dessine une ligne de démarcation très claire entre les grands crus et les vins populaires. La mise en place de la barrière fiscale (octroi) autour de Paris, renforce la différence entre le vin des riches et le vin des pauvres. Mais un fléau prend de l'importance : l'alcoolisme.

Cela dit, jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle, la croissance du vignoble français est continue. En 1815, sa superficie est de 2 millions d'hectares. La France est le 1^{er} pays viticole au monde.

Les années 1850 voient malheureusement l'arrivée des **maladies cryptogamiques** en provenance d'Amérique du Nord, qui vont porter un coup fatal à la viticulture, malgré le nouvel outil de commercialisation : le train. Ces maladies, qui font des ravages sont : l'oïdium à partir de 1849 ; le phylloxéra à partir de 1863 ; le mildiou à partir de 1878 ; et enfin le black-rot à partir de 1885.



La première offensive est celle de l'oïdium, un champignon microscopique, qui touche la région parisienne en 1849. Celui-ci est maîtrisé au début des années 1860 grâce au soufre. Débute alors une période de forte croissance, facilitée par le développement du chemin de fer. Mais en 1863, surviennent les premières attaques du phylloxéra dans le Languedoc... jusqu'en Algérie ! Le mal dû à un puceron, circonscrit d'abord à quelques exploitations, gagne du terrain à partir de 1873. Au début des années 1880, toute la moitié sud de la France est touchée ! La lutte est longue et coûteuse (insecticides, greffes de plants américains).

Enfin, un troisième fléau survient : le mildiou à partir de 1878 (champignon qui se répand bien plus vite que le phylloxéra), suivi du black-rot à partir de 1885, moins connu mais champignon qui touche surtout les vignes du Sud-ouest).

Quatre fléaux en quelques années ! C'est beaucoup.

Le phylloxéra, une catastrophe en Champagne



Existe-t-il vraiment des solutions ?

En vérité, l'on tâtonne, l'on expérimente des produits divers pendant des années, ... : submersion des vignes ; insecticide avec sulfure de carbone ; création d'une Commission supérieure du phylloxéra en 1876 avec Pasteur... ; développement de la recherche chimique (mise au point de la bouillie bordelaise contre le mildiou vers 1885-86). Finalement, la meilleure solution s'avère être celle des porte-greffes américains et du soufrage (épandage de soufre). Mais avant d'en arriver là, beaucoup de viticulteurs ont fait faillite. Les conséquences sont catastrophiques l'essor de l'émigration et de l'exode rural (nombreux

Aveyronnais partis en Argentine) ; le développement d'une fraude effroyable (avec raisins secs et du sucre) ... Mais il faut bien survivre ! Une autre conséquence est l'essor rapide du vignoble algérien à partir des années 1880 (400 ha vers 1835 ; 100 000 ha vers 1890 ; 150 000 ha en 1914 !). La colonie française tire parti de la crise.

On constate aussi le développement d'autres boissons comme le cidre et la bière. Et puis, bien évidemment, l'importation de vins étrangers se renforce (l'Espagne et l'Italie ne seront atteints que plus

tard par ces maladies). En 1900, le vignoble français a donc une superficie inférieure de 20% à celle de 1850 (diminution de plus de 675 000 ha). La région qui a le plus souffert est le Centre-Ouest (perte de plus de la moitié de sa superficie). Mais si le vignoble s'est contracté, la capacité de production a augmenté, au profit du Languedoc-Roussillon, devenue une région de monoculture de la vigne : nouvelles plantations (arrachage des vieux pieds) et vignes plus espacées, qui demandent davantage d'investissements et de travail.

Le résultat de cette évolution est sensible et visible :

En 1900, le vignoble français perd 20 % de sa superficie de 1850 et se concentre dans le Languedoc-Roussillon (4 départements qui produisent 40 % de la récolte nationale).

Que promet le 20^{ème} siècle ?

Celui-ci commence par une grave **crise de surproduction** (1906-07) dans le Languedoc.

On se souvient des graves événements de juin 1907 à Narbonne (bain de sang), avec l'intervention remarquable de Clemenceau ! On entre ensuite dans une période d'euphorie, l'euphorie de l'après-crise. La première Guerre mondiale stimule la production (distribution de vin aux soldats) et entretient cet état d'esprit. C'est pourquoi la crise de l'après-guerre est d'autant plus dure à vivre et accepter.

Mais il faut être réaliste : la crise générale des années 1930 touche aussi la vigne. Le monde de la viticulture souffre, de plus en plus... Après la Seconde Guerre mondiale, la grave crise de l'année 1956, affaiblit davantage encore les régions productrices.

Les conséquences, une nouvelle fois, sont bien visibles :

l'abandon de la vigne dans la région parisienne et sa réduction au nord de la Loire. Les vignobles se concentrent toujours davantage dans le sud du pays (le sud-est viticole en 1800 produit 15% du vin français ; à la fin du 20^{ème} siècle : 50 %).

Depuis l'entre-deux-guerres, naissent et se développent des **coopératives** vinicoles qui permettent aux viticulteurs de résister et de freiner pour un temps l'exode rural. On observe parallèlement la modernisation technologique (machines comme le tracteur-enjambeur...) et l'utilisation renforcée d'engrais. Finalement, la France est peu à

peu obligée de se spécialiser dans des vins de qualité (cépages nobles) pour survivre.

La création des AOC en 1935 favorise cette spécialisation. Le département de l'Allier par exemple, perd les $\frac{3}{4}$ de son vignoble au profit de celui de Saint-Pourçain (A.O.C).

Alors le bilan aujourd'hui ?

Il est clair, les Français et les étrangers recherchent de plus en plus de **vins de qualité** : des vins bouchés et non des vins capsulés. On peut s'en rendre compte lors des foires aux vins de l'automne ou dans les circuits touristiques organisés avec dégustations et ventes directes.

On remarque aussi des efforts de replantation de vignes à Paris et en banlieue.

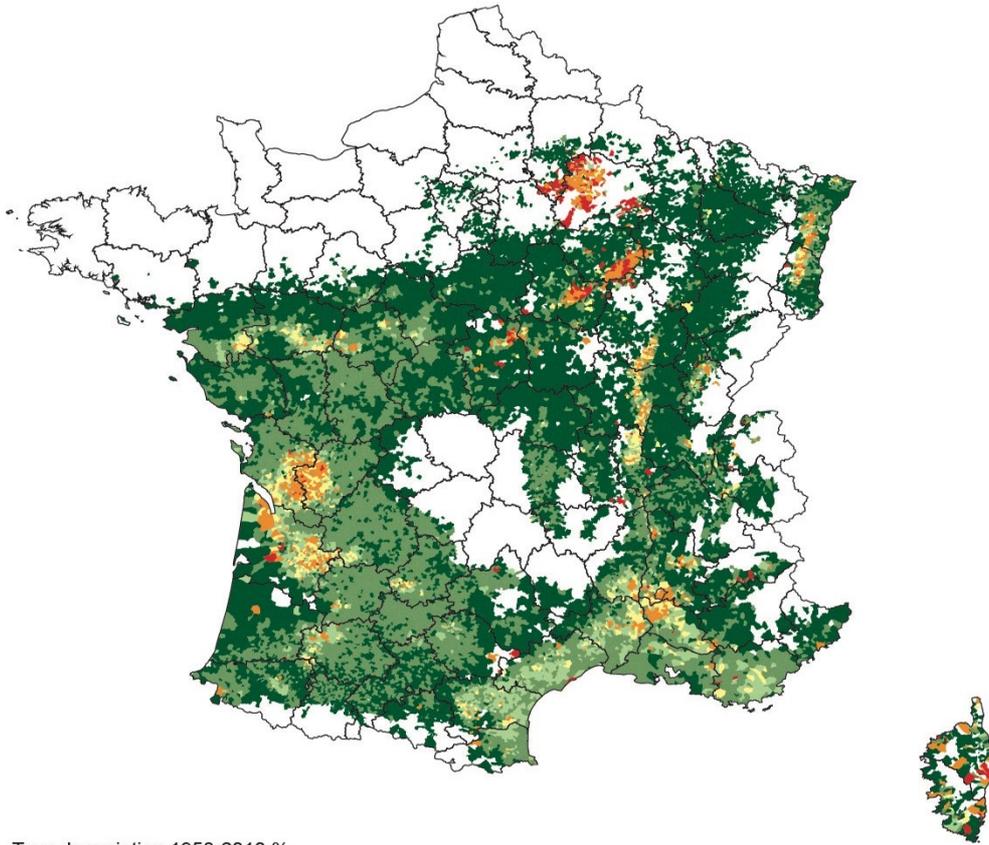
Dans la banlieue parisienne, la vigne renaît à petite échelle (Suresnes en 1965 sur les pentes du Mont-Valérien ; anciennes possessions des moines de Saint-Germain des Prés). En 1983, 700 pieds de pinot noir sont plantés dans le 15^{ème} arrondissement de Paris (à la place des abattoirs de Vaugirard).

A Cachan, dans notre département du Val-de-Marne en 2000 : 400 pieds sur 600 m² (rue de la Citadelle). Ailleurs aussi... Ces initiatives sont soutenues par l'association des « **Vignerons Franciliens réunis** » (VFR), créée le 5 octobre 2000.

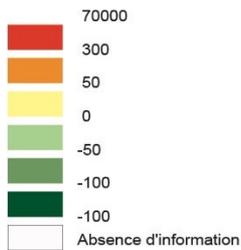
Tout cela est de bon augure, même si ces actions relèvent plus du patrimoine que d'une véritable stratégie économique. Pour conclure ce petit tour d'horizon de la viticulture française, n'oublions pas que, entre grands crus et retour à la tradition, la France conserve l'image et la réputation internationale d'un grand pays viticole.

A nous de les préserver..., dans le Val-de-Marne et ailleurs.

DYNAMIQUE DES ESPACES VITICOLES EN FRANCE (1958 - 2010)



Taux de variation 1958-2010 %

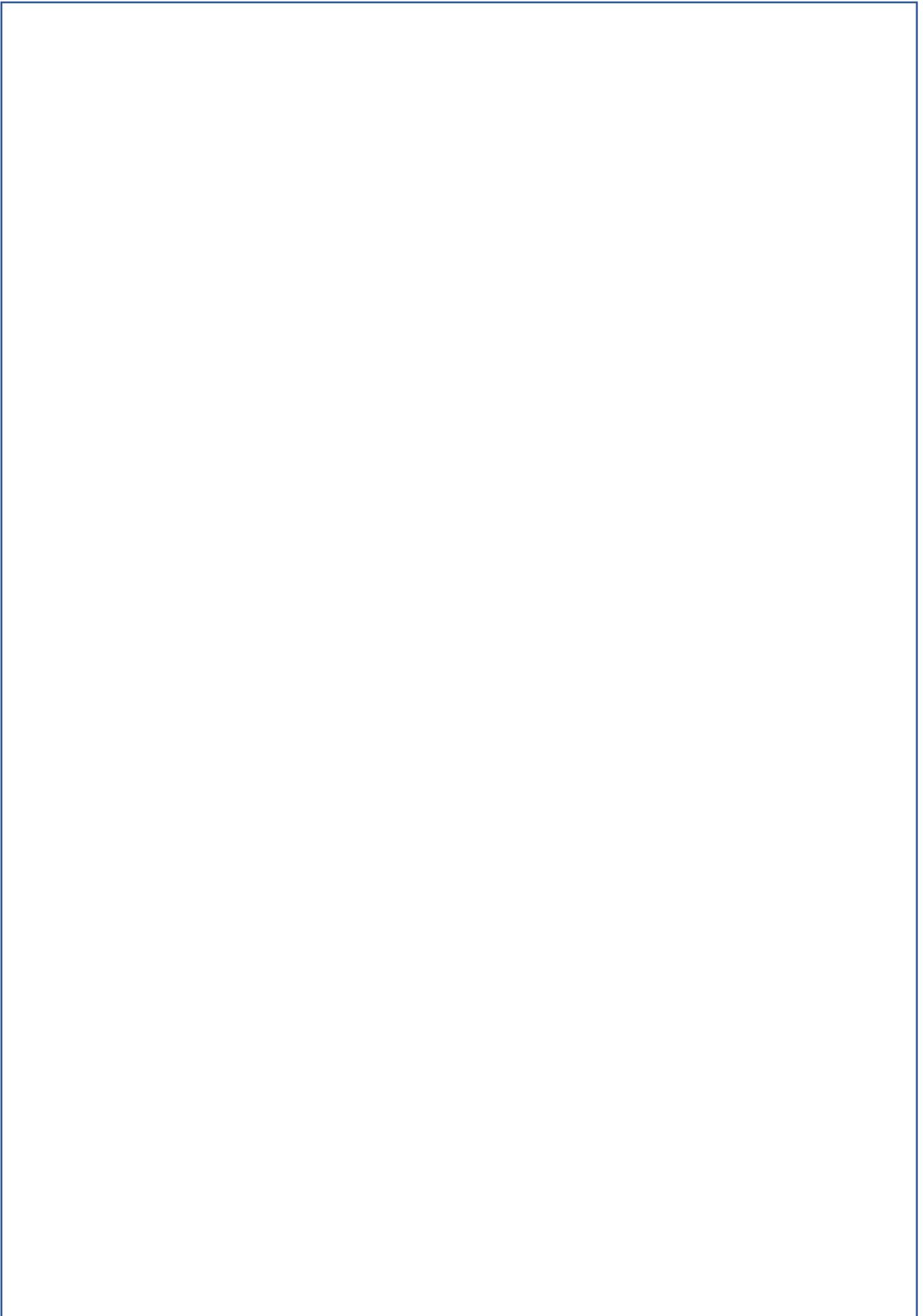


Fait avec Philcarto * <http://philcarto.free.fr>

F. Legouy - CEDETE Source : IVCC 1958 - RGA 2010

La vigne à Montmartre







MARECHAL
LECLERC de HAUTECLERC
1902 - 1947

2^{ème}



D. B.

CHERCHER EN TOUTES CIRCONSTANCES
L'INTERET SUPERIEUR DE LA FRANCE
ET DE LA REPUBLIQUE